

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 mars 2014

Concernant l'approbation du compte de gestion par M. Chabanis André
Receveur

Compte de gestion de la communauté de communes « Les sorgues du Comtat »

Compte de gestion du budget annexe de la ZAC des Gaffins

Compte de gestion du Budget annexe de la ZAC des Escampades 1

Compte de gestion du Budget annexe de la ZAC des Escampades

Compte de gestion du Budget annexe de la ZAC des Mourgues

Compte de gestion du Budget annexe de la ZAC de Beaulieu

Compte de gestion du Budget annexe de la ZAC de la Tapy

Compte de gestion du Budget annexe de la ZAC de Prato V

Compte de gestion du Budget annexe du Site du Pérussier

Compte de gestion du Budget annexe Acquisitions immobilières pour Commerce et Habitat

Compte de gestion du Budget annexe St Hilaire 2

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Christian Gros Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs annexes de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2013 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2013, par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- Ou demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger :

Fait et délibéré à Montoux, le 18 mars 2014

Les COMPTE DE GESTION PRINCIPAL, COMPTE ANNEXE DE LA ZAC DES GAFFINS, COMPTE ANNEXE ZAC ESCAMPADES 1, COMPTE ANNEXE ZAC ESCAMPADES 2, COMPTE ANNEXE ZAC des MOURGUES, COMPTE ANNEXE ZAC de BEAULIEU, COMPTE ANNEXE TAPY, COMPTE ANNEXE PRATO 5, COMPTE ANNEXE le PERUSSIER, COMPTE ANNEXE Commerce Habitat, COMPTE ANNEXE ST Hilaire 2 ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés

Ont signés au registre des délibérations : MM Bernal, Blatière, Bremond, Bres, Carle, Mmes Dragonne, Espenon, Fabre, M Gabert, Mme Lafaure, MM Libourel, Margailan, Mme Millet, M Mus, Mme Neyron, MM Parenti, Perrin, Stanzione

Absents représentés : Mme Chauvet, M Farel, Mmes Hammache, Martinez, Rousset, M Vidal

Absent : M Exbrayat

Pour expédition conforme

